GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

LIEN A TRAVERS LA RIVIERE SAGUENAY RELIANT BAIE STE - CATHERINE A TADOUSSAC

PO- -15000

RAPPORT D'ETAPE
ETUDE DES AXES

Lalonde Girouard Letendre & Associés Ltée
Experts Conseils

INTRODUCTION

a) MANDAT D'ÉTUDES

Le mandat confié par le Ministère des Transports du Québec à Lalonde, Girouard, Letendre et Associés est d'effectuer des études pour vérifier la possibilité de construire un lien permanent entre la Baie Ste-Catherine et la ville de Tadoussac à travers la rivière Saguenay.

Actuellement un service de traversiers assure cette liaison, ce qui cause des inconvénients inévitables.

Les détails de ce mandat sont comme suit:

1. Faire les études sommaires des cinq (5) axes principaux donnés par le Ministère des Transports du Québec et les variantes possibles pour évaluer les possibilités de lien et aboutir ainsi à l'élimination d'axes.

2. Sur le ou les axes retenus, déterminer les structures, les mieux appropriées.

3. Etudier et recommander les chargements de design à utiliser sur les structures implantées.

   Dans le cas des ponts, ces chargements sont dûs:

   - à la circulation
   - aux poussées des vents
   - aux secousses sismiques
   - au verglas

4. Proposer une méthode de construction.

5. Evaluer les quantités des matériaux et le coût de la structure.

6. Evaluer les coûts des ouvrages et de leur entretien.

7. Elaborer un programme de travail pour la préparation des plans et devis et pour la construction de l'ouvrage.

8. Exécuter tout travail relatif au mandat requis sur demande écrite du Ministère des Transports du Québec.

b) BUT DU RAPPORT

Dans ce rapport d'étape, sont exposés les résultats de l'étude préliminaire qui consiste à éliminer les axes sur lesquels il n'existe pas de possibilité de construction économique pour le lien entre la Baie Ste-Catherine et Tadoussac à travers la rivière Saguenay.

Pour ce processus d'élimination, différents types de structures furent considérés, soit individuellement, soit en combinaison.

Après étude comparative, le ou les axes choisis feront l'objet d'études plus détaillées mentionnées déjà dans le mandat. Ces études seront décrites dans un rapport subséquent.

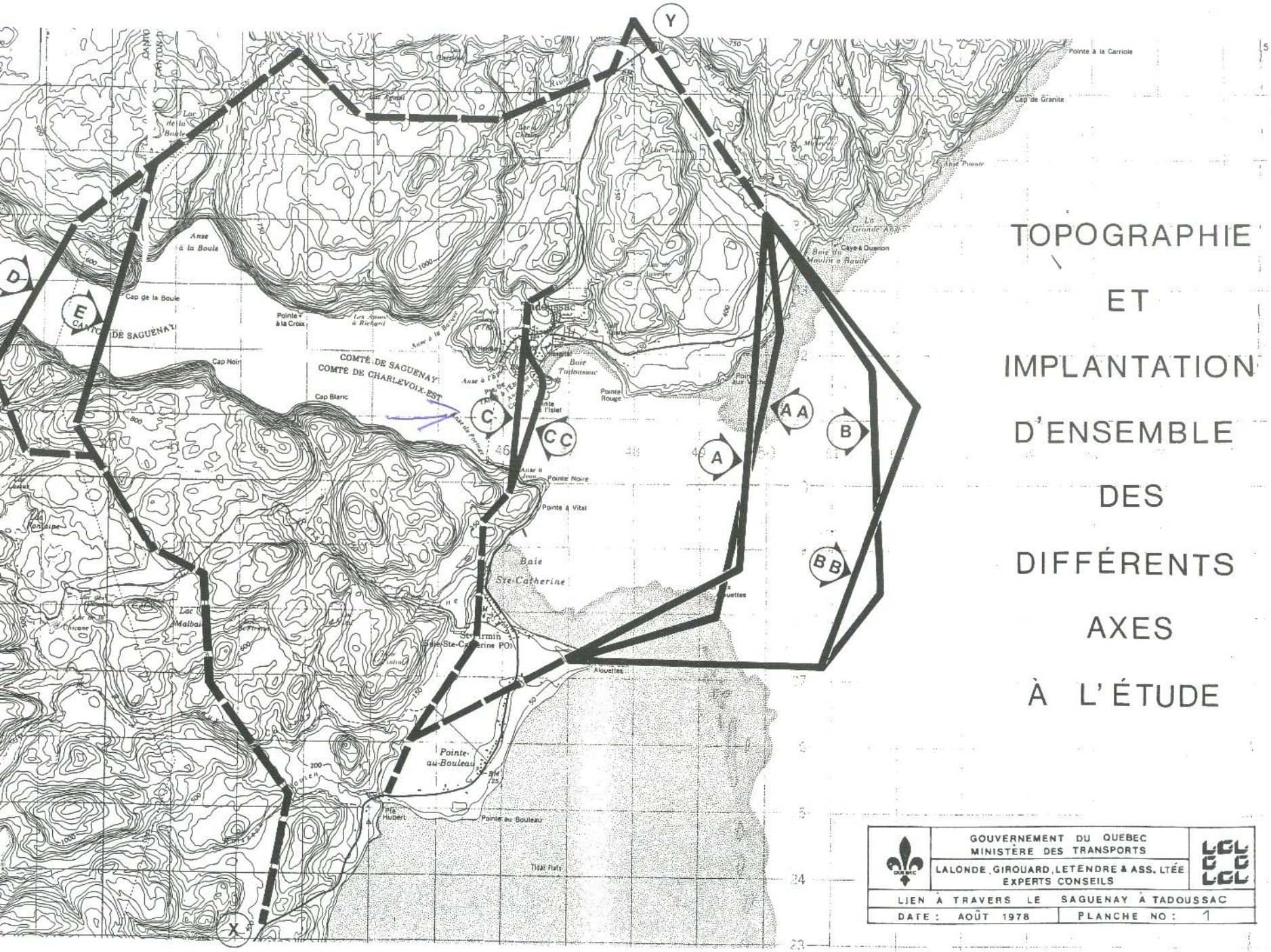

TOPOGRAPHIE ET IMPLANTATION D'ENSEMBLE DES DIFFÉRENTS AXES À L'ÉTUDE

GOUVERNEMENT DU QUEBEC MINISTÈRE DES TRANSPORTS	
LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASS. LTÉE EXPERTS CONSEILS	
LIEN À TRAVERS LE SAGUENAY À TADOUSSAC	
DATE : AOÛT 1978	PLANCHE NO : 1

AXE : C

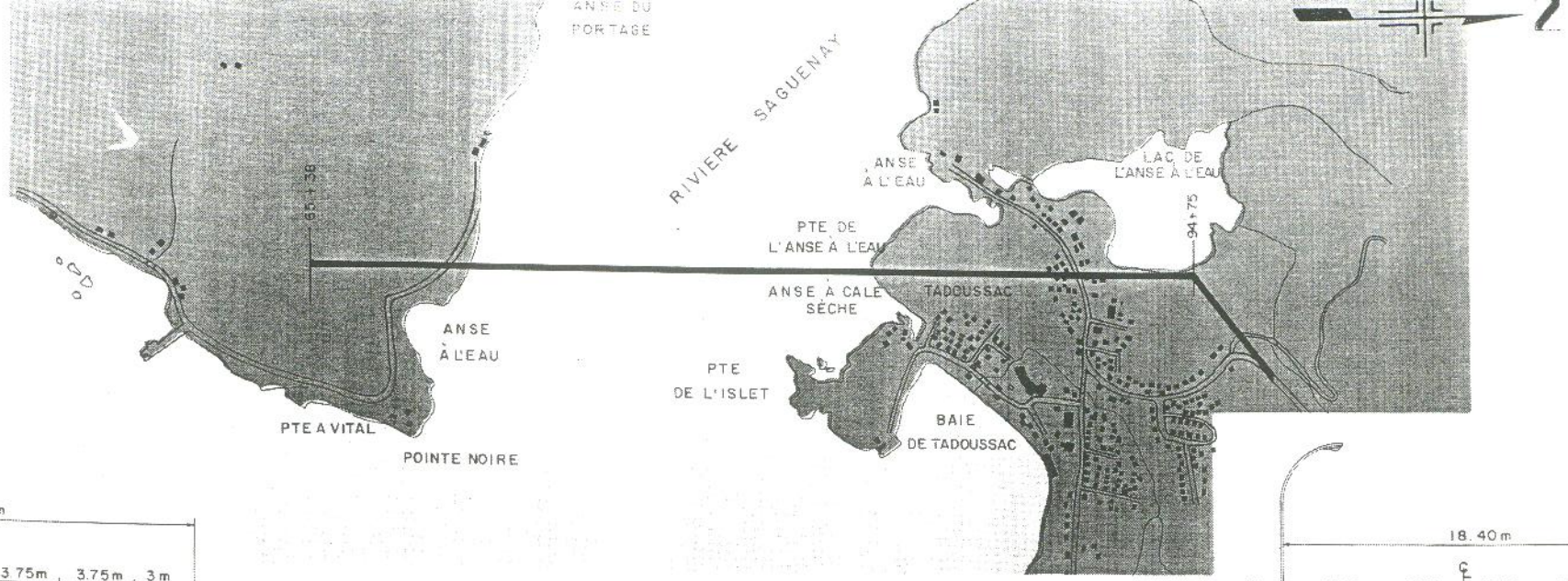

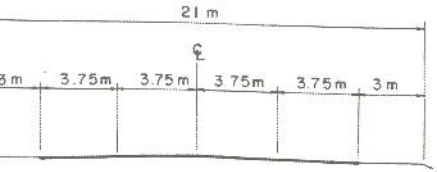

ROUTE À 4 VOIES

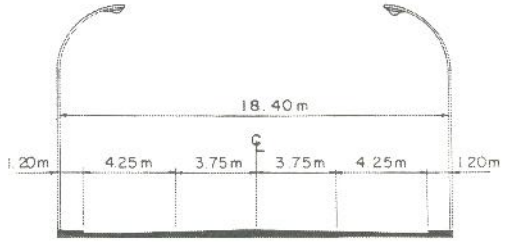

PONT À 4 VOIES

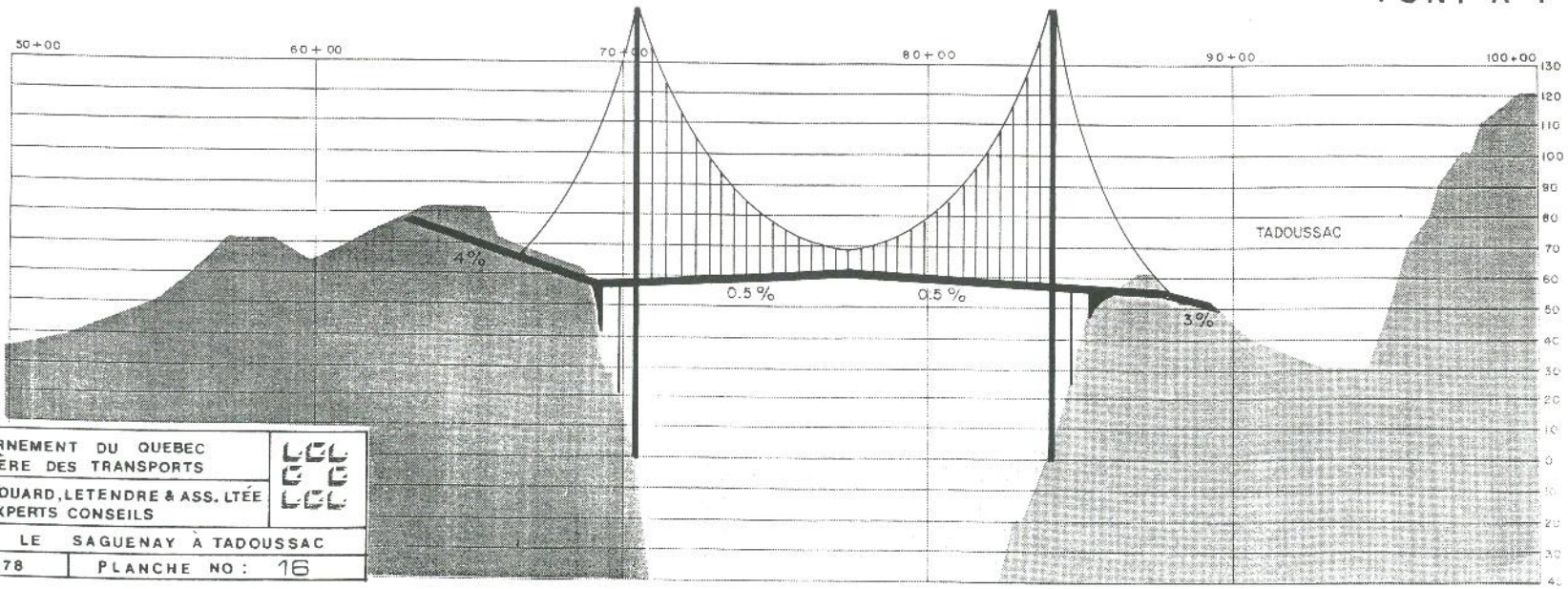

GOUVERNEMENT DU QUEBEC MINISTÈRE DES TRANSPORTS	LOC C C LOC
LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASS. LTÉE EXPERTS CONSEILS	
LIEN À TRAVERS LE SAGUENAY À TADOUSSAC	
DATE : AOÛT 1978	PLANCHE NO : 16